



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION
DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Vingt-quatrième session
Brisbane, Australie

Évaluation d'une approche expérimentale pour les groupes de travail physiques intersessions

Préparée par l'Australie, le Chili et le Royaume-Uni

Contexte

1. Au cours de la vingt-troisième session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS23) de mai 2017, le président a rappelé les préoccupations exprimées par les pays en développement au sujet des répercussions qu'ont les ressources limitées sur leur participation régulière aux réunions de groupes de travail physique (GTp). Reconnaissant ces difficultés, le président a noté que certains types de travaux pouvaient être réalisés effectivement dans le cadre de groupes de travail électronique (GTe), mais que lorsqu'il s'agissait de questions plus complexes, les systèmes nationaux de contrôle des aliments (SNCA) par exemple, les GTp avaient contribué à écarter les préoccupations au moment de l'élaboration des textes. Le Président a souligné l'avantage des GTp qui permettent de cerner précisément les besoins des pays en développement et de parvenir à des réalisations d'une grande valeur pour eux.
2. Le Président a rappelé que Comité était convenu de mettre en place deux GTe, avec la possibilité d'organiser des réunions physiques, pour élaborer des orientations sur "l'utilisation de l'équivalence des systèmes" et les "approches réglementaires relatives aux dispositifs d'assurance par des tiers". Afin d'atteindre une grande participation des membres, il a proposé d'organiser deux GTp en amont du CCFICS24 programmé pour le mois d'octobre 2018, dans deux lieux différents - au Chili en novembre/décembre 2017, et en Irlande ou au Royaume Uni, en avril/mai 2018. Le Président a également proposé de connecter ces GTp par webinaire ou d'autres modalités pour faciliter la participation d'un ensemble de pays qui ne seraient pas en mesure d'y assister physiquement et avec des réponses données en temps réel. Cette démarche expérimentale ferait l'objet d'une évaluation après 12 mois.
3. Le Président a demandé au Comité de débattre et de donner des avis sur cette proposition.
4. Le Comité a exprimé un large soutien en faveur de la proposition et fait part des avis suivants :
 - i. Puisque la complexité des travaux du CCFICS exigeait la tenue de réunions physiques, le Comité puiserait dans son expérience de l'organisation de GTp dans différentes régions et d'ateliers régionaux.
 - ii. L'emploi de modalités de type webinaire ou similaire associé à des réunions de GTp permettrait de promouvoir l'inclusion.
 - iii. Même si elles sont efficaces, les réunions de GTp devraient être limitées à un minimum et être uniquement tenues lorsqu'elles sont nécessaires.
 - iv. Il conviendrait d'envisager l'organisation d'un atelier ou d'une réunion de GTp immédiatement avant le CCFICS24 pour veiller à la plus grande participation des membres à l'examen des conclusions des GTp intersessions.
 - v. Le décalage horaire devrait être pris en compte pour les réunions faisant appel aux modalités internet.

5. Le Comité est convenu de la tenue de deux GTp intersession à titre expérimental, l'un en Amérique latine (Chili) et un en Europe (Irlande ou Royaume Uni), afin de faire progresser l'élaboration de documents d'orientation sur "l'utilisation de l'équivalence des systèmes" et les "approches réglementaires relatives aux dispositifs d'assurance par des tiers". Il a par ailleurs été convenu que chaque GTp se réunirait pendant quatre jours, organisés en deux périodes de durée égales consacrées aux deux thèmes de travail; et que les débats des deux GTp seraient diffusés via webinaire pour permettre au plus grand nombre de membres de participer.

GTp au Chili

6. Le GTp chargé de faire progresser les travaux sur l'"utilisation d'équivalence des systèmes" et les "approches réglementaires relatives aux dispositifs d'assurance par des tiers" s'est réuni à Santiago, au Chili, du 11 au 14 décembre 2017.
7. Le système utilisé au cours du GTp au Chili était la plate-forme WebEx de l'Institut Interaméricain pour la coopération agricole (IICA). Ce système a permis aux participants de suivre la réunion en temps réel et de contribuer aux discussions. Vingt-huit (28) délégués étaient enregistrés pour la participation via WebEx et 44 délégués y ont participé en personne. Le système WebEx a présenté quelques difficultés mineures de mise en marche au début du premier jour de plénière, mais les difficultés ont été réglées par les techniciens en quelques heures et plus aucune difficulté de connexion n'a été rencontrée au cours des journées suivantes du GTp.
8. La plate-forme utilisée était quelque peu limitée, dans la mesure où elle n'offrait qu'un seul canal. Ainsi, les hispanophones participant par WebEx ne pouvaient entendre les débats du GTp qu'en anglais. Les participants pouvaient bien évidemment faire leurs contributions en espagnol et la salle ainsi que les autres participants WebEx entendaient la traduction anglaise.
9. Les réactions des délégués au sujet de l'utilisation de WebEx ont été largement positives. Pour la majorité des utilisateurs, il s'agissait d'une nouveauté et s'il y avait encore des difficultés à prendre en compte pour le deuxième GTp, il a été estimé que la participation des délégués à distance avait été bénéfique. Même si le décalage horaire constituait un défi, il convient de se féliciter que les délégués à distance aient participé activement aux discussions à toutes les heures de travail du GTp. Parmi ceux-ci, certains étaient connectés de leurs domiciles, car le GTp se tenait en dehors de leurs heures de bureau.

GTp au Royaume Uni

10. Le GTp chargé de faire progresser les travaux sur l'"utilisation d'équivalence des systèmes" et les "approches réglementaires relatifs aux dispositifs d'assurance par des tiers" s'est réuni à Édimbourg au Royaume- Uni, du 28 au 31 mai 2018.
11. Le RU a profité des enseignements tirés de la première expérience pilote de Santiago et a étroitement collaboré avec Chili pour la mise en place du système.
12. Le RU a examiné deux logiciels pour la diffusion du GTp par webinaire. Le premier est un ensemble propriétaire entièrement compatible avec le logiciel Skype de Microsoft. Des essais ont permis de constater qu'il était incompatible avec la plupart des réseaux d'ordinateurs de gouvernements, à cause de restrictions en matière de sécurité. Le système WebEx utilisé au Chili ne présentait par contre pas de difficultés de cette nature.
13. Afin de surmonter l'une des difficultés rencontrées au cours du GTp au Chili, le RU a organisé deux sessions WebEx simultanées pour permettre aux participants d'écouter soit l'anglais ou l'espagnol et de contribuer aux débats indifféremment dans les deux langues. Cette solution était toutefois assez laborieuse et inélégante. Les mêmes qualificatifs peuvent s'appliquer au processus appliqué pour donner la parole aux délégués connectés par WebEx, puisqu'il exigeait un signal physique donné au président de séance et une commutation sur des réglages AV audio/interprétation, au début et à la fin de ces interventions.
14. Le nombre de délégués connectés via WebEx à la réunion d'Édimbourg était inférieur que pour celle de Santiago. Sur les soixante-neuf délégués qui y ont participé, huit seulement étaient connectés par WebEx. Il convient également de retenir, que pendant la séance sur l'équivalence de systèmes, le petit groupe de participants connectés comprenait l'un des co-présidents qui a pu contribuer à la réunion à distance.

Réflexions

15. Si l'utilisation de la technologie de webinaire a permis à plusieurs Membres du Codex de participer à distance, la mise en place de l'infrastructure qui permet une telle participation représente une charge administrative et financière supplémentaire pour les pays hôtes (dans ce cas, le Chili et le Royaume Uni). Les avantages pour le travail de la Commission du Codex Alimentarius sont considérables, mais il convient de ne pas négliger le coût ainsi que le risque pour leur réputation que les pays hôtes doivent assumer, alors que les Membres et observateurs du Codex ont le choix de ne pas se déplacer.
16. Certaines difficultés ont été identifiées pendant cet essai, et parmi celles-ci : des problèmes d'utilisation de l'interprétation simultanée pour la diffusion, l'interruption de la transmission du GTP à cause de problèmes de connexion soit dans le pays hôte, soit dans le pays de participants à distance, et des difficultés de participation à cause du décalage horaire (qui peut signifier qu'une réunion se tient en dehors des heures de bureau normales).
17. Quelques pays ont demandé plusieurs connexions au webinaire. Même s'il faut s'en féliciter du point de vue de l'inclusion et de la transparence, cela présente également un défi d'avoir plus d'un participant présentant des observations au cours de la réunion pour un pays particulier. Un mécanisme pourrait être débattu, pour veiller à ce que dans de telles situations, il soit clair quelles observations constituent une position nationale ou non.
18. Les délégués participant via webinaire ont également fait part de suggestions de nature administrative qui permettraient d'améliorer leur future participation, et notamment que le programme de travail soit strictement respecté (au vu du décalage horaire) et qu'une liste des délégués participant soit distribuée au début du GTP pour que les participants connectés sachent qui participe physiquement au GTP.

Recommandations

19. Il est recommandé que la session CAC42 signale aux Membres du Codex que l'essai de webinaire pour les GTP du CCFICS est vu comme un succès et que l'utilisation de technologies de webinaire ou similaires pourrait être envisagée à l'avenir par d'autres organes subsidiaires du Codex, au cas par cas, quand ils mettent en place des GTP.
20. Il est également recommandé que la session CAC42 charge le CCEXEC d'examiner plus avant l'utilisation de la technologie de webinaire, et notamment les difficultés observées pendant cet essai. Le CCEXEC pourrait élaborer des orientations sur des bonnes pratiques et examiner si le Codex devrait se doter d'une solution de logiciel privilégiée, ou pour le moins de quelques spécifications technologiques minimales.